

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 05 juillet 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed SAHNOUN.

Bilan consolidé au 31 décembre 2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	31.12.2020	31.12.2019
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 593 041	6 550 099
<i>Moins : amortissements</i>		<4 114 779>	<3 938 956>
	V.1	2 478 262	2 611 143
Immobilisations corporelles		233 374 144	219 312 295
<i>Moins : amortissements et provisions</i>		<114 576 933>	<105 329 908>
	V.2	118 797 211	113 982 387
Immobilisations financières		15 354 174	15 753 844
<i>Moins : provisions</i>		<1 726 771>	<1 440 001>
	V.3	13 627 403	14 313 843
Autres actifs non courants	V.4	4 398 174	5 383 216
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>139 301 050</u>	<u>136 290 589</u>
Actifs courants			
Stocks		92 819 757	92 581 188
<i>Moins : provisions</i>		<2 052 843>	<1 505 855>
	V.5	90 766 914	91 075 333
Clients et comptes rattachés		114 235 257	99 072 104
<i>Moins : provisions</i>		<16 570 215>	<13 713 145>
	V.6	97 665 042	85 358 959
Autres actifs courants		32 006 661	27 937 896
<i>Moins : provisions</i>		<1 082 758>	<1 255 784>
	V.7	30 923 903	26 682 112
Placements courants & autres actifs financiers	V.8	11 193 683	3 664 974
Liquidités et équivalents de liquidités	V.9	4 754 027	2 857 568
<u>Total des actifs courants</u>		<u>235 303 569</u>	<u>209 638 946</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>374 604 619</u>	<u>345 929 535</u>

Bilan consolidé au 31 décembre 2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux propres			
Capital social		40 656 000	40 656 000
Réserves consolidées		27 809 317	25 731 187
Capitaux propres - part du Groupe		68 465 317	66 387 187
Intérêts minoritaires		18 034 608	11 811 747
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		86 499 925	78 198 934
Résultat de l'exercice - part du Groupe		<15 303 588>	533 715
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		<2 046 712>	380 974
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	V.10	<u>69 149 625</u>	<u>79 113 623</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	V.11	2 016 682	1 460 988
Emprunts	V.12	43 299 442	36 352 085
Autres passifs non courants	V.13	32 317 355	20152416
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>77 633 480</u>	<u>57 965 489</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.14	38 319 175	36 951 938
Autres passifs courants	V.15	27 826 896	24 821 764
Autres passifs financiers	V.16	124 674 538	105 786 453
Concours bancaires	V.17	37 000 904	41 290 268
<u>Total des passifs courants</u>		<u>227 821 514</u>	<u>208 850 423</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>305 454 994</u>	<u>266 815 912</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>374 604 619</u>	<u>345 929 535</u>

**Etat de Résultat consolidé
au 31 décembre 2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	VI.1	126 052 403	145 411 820
Autres produits d'exploitation	VI.2	1 204 078	1 082 655
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>127 256 481</i>	<i>146 494 475</i>
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis & encours	VI.3	<2 135 492>	6 940 075
Achats consommés	VI.4	<68 145 003>	<81 902 503>
Charges de personnel	VI.5	<23 810 192>	<25 074 675>
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.6	<15 759 635>	<12 069 458>
Autres charges d'exploitation	VI.7	<10 520 187>	<12 078 802>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i><120 370 509></i>	<i><124 185 363></i>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u><i>6 885 972</i></u>	<u><i>22 309 112</i></u>
Charges financières nettes	VI.8	<23 101 034>	<21 869 389>
Revenus des placements		878 198	511 306
Autres gains ordinaires	VI.9	471 377	2 437 237
Autres pertes ordinaires	VI.10	<846 616>	<1 950 298>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u><i><15 712 103></i></u>	<u><i>1 437 968</i></u>
Impôt sur les sociétés		<1 638 197>	<523 279>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u><i><17 350 300></i></u>	<u><i>914 689</i></u>
<i>Résultat de l'exercice - part du Groupe</i>		<i><15 303 588></i>	<i>533 715</i>
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		<i><2 046 712></i>	<i>380 974</i>

**Etat de flux de trésorerie consolidé
au 31 décembre 2020
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	31.12.2020	31.12.2019
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net consolidé	<17 350 300>	914 689
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	15 759 635	12 069 458
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	25 439	<54 187>
Actualisation des titres de placement	129 627	-
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	<356 360>	<176 876>
Variation des stocks	<238 569>	<8 411 158>
Variation des créances	<15 163 153>	14 734 337
Variation des autres actifs	<4 317 838>	673 543
Variation des fournisseurs d'exploitation	1 367 237	<21 445 471>
Variation des autres dettes	2 975 132	4 129 075
Encaissements/décaissement sur placements courants	<7 528 709>	730 865
Transfert de charges	<1 262 762>	-
Escompte commercial	1 537 225	<2 004 276>
<u>Flux de trésorerie générés par < affectés à > l'exploitation</u>	<u><24 423 395></u>	<u>1 159 999</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp &Incorp et charges reportées	<14 964 474>	<8 827 510>
Encaissement suite à la Cession d'Imm.Corp.&Incor.	-	17 000
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières	<124 466>	<1 428 901>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u><15 088 940></u>	<u><10 239 411></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>		
Opérations sur le capital	8 500 001	-
Dividendes et autres distributions	-	<155 496>
Encaissements des subventions d'investissement	735 000	111 966
Encaissements et remboursement. des emprunts	36 463 157	<5 088 761>
<u>Flux de trésorerie affectés au <générés par> financement</u>	<u>45 698 158</u>	<u><5 132 291></u>
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>6 185 823</u>	<u><14 211 703></u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>	<u><38 432 700></u>	<u><24 220 997></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u><32 246 877></u>	<u><38 432 700></u>

Notes aux Etats financiers consolidés

I. Présentation du groupe «SOMOCER»

Le Groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère et de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C», «SOMOCER NEGOCE», « SMC », « 3S Trading », « Idéale transport » et la « Société Périmètre de gestion ».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le Groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grès et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center « ABC » est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 6.750.000 DT. Il est divisé en 675.000 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2020 à 1.600.000 DT, divisé en 16.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
- **SMC** (Société Moderne de Conditionnement) : La société « SMC SA » est une société anonyme créée en 2017 avec un capital social de 760.000 DT. La société a pour objet le façonnage, l'impression des cartons et fabrication des palettes en bois.
- **3S TRADING** : La société « 3S TRADING » est une société à responsabilité limitée créée en janvier 2018 avec un capital social de 1.100.000 dinars qui est composé de 1.100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER et 10% par SOTEMAIL. La société a pour objet l'importation, l'exportation de

tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international.

- **Idéale de transport :** La société « Idéale de transport » est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2019 avec un capital social de 1.704.000 dinars qui est composé de 170.400 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 39,7% par SOMOCER et 58,5% par SOTEMAIL et 1,8% par SMC SA. La société a pour objet le transport de matières premières, produits ou marchandises.
- **Société périmètre de gestion :** La société « Périmètre de gestion » est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2020 avec un capital social de 12.010.000 dinars qui est composé de 1.210.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 99,95% par SOMOCER et 0,05% par SOTEMAIL. La société a pour objet la gestion des actifs du groupe.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun, hormis la société « SMC S.A » qui bénéficie en vertu de la nouvelle loi d'investissement parue en 2017 d'une exonération d'impôt sur les sociétés de 100% au titre de la première année d'exploitation avec un abattement dégressif de 75%, 50% et 25% du bénéfice fiscal au titre des trois années suivantes.

Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les filiales se détaille comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 21.331.890 actions sur les 34.513.514 actions formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 61.81 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 523.847 parts sur les 675.000 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 147.867 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 91.15%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société « SOMOCER » détient 15.900 parts sur les 16.000 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 99.98%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société « SOMOCER » détient 30.000 parts sur les 76.000 parts sociales formant le capital de la société SMC. Par ailleurs, la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoces détiennent 1.000 parts sociales et 980 parts sociales du capital de cette société respectivement, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 40.82%. Par ailleurs, cette filiale est contrôlée de fait par le Groupe et ce, à travers la désignation des organes d'administration et de direction et aussi à travers la prise des décisions stratégiques et les liens économiques entre les activités des différentes sociétés du Groupe (SOMOCER, SOTEMAIL sont les clients exclusifs de SMC).
- La société « SOMOCER » détient 1.000 parts sur les 1.100 parts sociales formant le capital de la société 3S Trading. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales, ce qui

porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 96,53%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

- La société « SOMOCER » détient 67.700 parts sur les 170.400 parts sociales formant le capital de la société Idéale transport. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 99.700 parts sociales et la société SMC détient 3.000 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 76,59%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société « SOMOCER » détient 1 200 400 parts sur les 1 201.000 parts sociales formant le capital de la Société Périmètre de Gestion. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 600 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99,98%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

Société	Position	Capital social	Pourcentage d'intérêt 2020	Méthode de consolidation
SOMOCER	Mère	40 656 000	100,00%	Intégration globale
SOTEMAIL	Filiale	26 200 000	61,81%	Intégration globale
ABC	Filiale	6 750 000	91,15%	Intégration globale
SOMOCER négoce	Filiale	1 600 000	100,00%	Intégration globale
SMC	Filiale	760 000	40,82%	Intégration globale
3S TRADING	Filiale	1 100 000	96,53%	Intégration globale
Idéale transport	Filiale	1 704 000	76,59%	Intégration globale
SPG	Filiale	12010000	99,98%	Intégration globale

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2020 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 mille DT (soit 50% du capital social). Cette participation est provisionnée à hauteur de 25 mille DT.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 mille DT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 mille DT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 mille DT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214 mille DT (soit 99% du capital social).
- Participation dans la société Media plus de 75 mille DT (soit 75% du capital social)

Par ailleurs, une participation de 23 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société. Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 mille DT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que la majorité de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. Méthodes et modalités de consolidation

1. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les huit filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

2. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	Entre 2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que le Groupe n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminés en consolidation.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que le Groupe a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien (« DT ») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV- Faits Marquants de l'exercice :

Impact de la pandémie Covid-19 sur les activités et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 :

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié la situation mondiale de pandémie. Les décisions des pouvoirs publics Tunisien, notamment par les décrets présidentiels des 18 et 22 Mars 2020 et le décret gouvernemental du 22 Mars 2020, ont conduit à mettre en place des mesures de protection et de confinement, qui ont pour conséquence, outre les aspects humains, l'interruption d'une part significative des activités des sociétés de groupe. Les sociétés de groupe ont mis en place des mesures de protection de leurs salariés et des tiers. Les comptes consolidés du groupe sont impactés par les effets de la crise liée au Covid-19 qui se poursuit. Le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 13,31% passant de 145.411.820 DT en 2019 à 126.052.403 DT en 2020. Les comptes consolidés du groupe ont enregistré un résultat déficitaire significatif de 17.350.300 DT.

V. Notes relatives au bilan

V.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 2.478.262DT contre 2.611.143 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Logiciels	571 176	552 233
Fonds de commerce Somocer	328 000	328 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 636 398	3 612 399
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	108 685	108 685
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	6 593 041	6 550 099
Amortissements cumulés	<3 027 247>	<2 851 424>
Prov. Dépréciation de l'écart d'acquisition (goodwill)	<1 087 532>	<1 087 532>
Total des immobilisations incorporelles nettes	2 478 262	2 611 143

V.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 118.797.211DT contre 113.982.387 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Terrains	6 792 324	5 057 903
Constructions	40 417 550	39 583 354
Installations techniques matériels et outillage	145 318 677	137 766 633
Matériels de transport	4 183 848	3 362 638
Installations générales, agencements et aménagements	17 968 942	17 009 998
Mobiliers et matériels de bureau et matériels informatiques	2 563 177	2 399 727
Immobilisations en cours	2 482 973	726
Avances sur commandes d'immobilisations	-	-
Immobilisations à statut juridique particulier	13 646 653	14 131 316
Total des immobilisations corporelles brutes	233 374 144	219 312 295
Amortissements cumulés	<113 983 288>	<104 736 263>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Total des immobilisations corporelles nettes	118 797 211	113 982 387

V.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2020 à 13.627.403DT contre 14.313.843 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2020	Déc.2019
Titres BTS	0.07%	20 000	20 000
Titres Management +	0%	0	0
Titres SOTEX Algérie	N/A	3 038	23 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400

Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 172	1 836 171
Titres SANIMED	4%	500 002	500 002
Titres Saphir International Trading	100%	500 000	500 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 350 000	3 350 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	98 600	98 600
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 128	214 128
Prêt AB Corporation		4 905 502	5 409 638
Personnel, prêts à plus d'un an		205 833	157 368
Dépôts et cautionnements		2 194 499	2 193 499
Media plus	75%	75 000	-
Total des immobilisations financières brutes		15 354 174	15 753 844
Provisions pour dépréciation		<1 726 771>	<1 440 001>
Total des immobilisations financières nettes		13 627 403	14 313 843

V.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2020 à 4.398.174 DT contre 5.383.216 DT au 31 décembre 2019 et sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Frais préliminaires	6 314 581	5 949 731
Charge à répartir	6 685 994	6 191 163
Ecart de conversion	208 195	208 195
Actifs d'impôts différés	322 059	589 549
Autres actifs non courants bruts	13 530 829	12 938 638
Amortissements & résorptions	<9 132 655>	<7 555 422>
Autres actifs non courants nets	4 398 174	5 383 216

V.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 90.766.914 DT au 31 décembre 2020 contre 91.075.333 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2019
Matières premières	37 230 940	34 590 164
Consommables et pièces de rechange	4 219 605	4 003 600
Produits finis	44 937 360	46 268 505
Marchandises	6 431 852	7 718 919
Total des stocks bruts	92 819 757	92 581 188
Provisions pour dépréciation des stocks	<2 052 843>	<1 505 855>
Total des stocks nets	90 766 914	91 075 333

V.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 97.665.042 DT contre à 85.358.959 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Clients ordinaires et valeurs à l'encaissement	100 046 651	86 001 853
Clients avoir à établir	<717 919>	<660 888>
Clients douteux ou litigieux	14 906 525	13 731 139
Total des comptes clients bruts	114 235 257	99 072 104
Provisions sur clients	<16 570 215>	<13 713 145>
Total des comptes clients nets	97 665 042	85 358 959

V.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 30.923.903 DT contre 26.682.112 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Fournisseurs, avances et acomptes	2 295 133	2 362 905
Personnel, avances et acomptes	1 722 982	1 882 171
Etat, impôts et taxes	12 475 334	11 478 315
Etat, subventions à recevoir	-	861 330
Débiteurs divers	9 865 665	6 905 413
Charges constatées d'avance	1 888 119	3 022 113
Produits à recevoir	1 094 266	1 285 281
Blocage de fonds	445 993	140 368
Comptes d'attente	219 169	-
Autres actifs	2 000 000	-
Total des autres actifs courants bruts	32 006 661	27 937 896
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 082 758>	<1 255 784>
Total des autres actifs courants nets	30 923 903	26 682 112

V.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2020 à 11.193.683DT contre 3.664.974 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Billet de trésorerie AB CORPORATION	1 200 000	2 422 213
Billet de trésorerie SANIMED	112 546	110 346
Placements SICAV	13 102	-
Placement SANIMED	-	-
Placement STB	113 900	159 120
Autres billets de trésorerie	3 750 000	500 000
Billets de trésorerie SANIMED	-	7 552
Placements courants	5 500 000	-
Échéances à moins d'un an AB Corporation	504 135	465 743
Total des placements courants & autres actifs financiers	11 193 683	3 664 974

V.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2020 à 4.754.027 DT contre 2.857.568DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Valeurs en coffre	260 016	271 109
Banques	4 453 396	2 533 829
Caisses	40 615	52 630
Total des liquidités et équivalents de liquidités	4 754 027	2 857 568

V.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du Groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves légales	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	7 000 000
Primes d'émission	14 755 569	14 755 569
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	1 837 092	2 214 421
Subventions d'investissement	1 769 135	1 946 497
Réserves consolidées	<4 664 878>	<7 297 699>
Total des CP avant résultat- part du groupe	68 465 317	66 387 187
Intérêts minoritaires	18 034 608	11 811 747
Total des CP avant résultat de l'exercice	86 499 925	78 198 934
Résultat de l'exercice - part du groupe	<15 303 588>	533 715
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	<2 046 712>	380 974
Total des capitaux propres consolidés	69 149 625	79 113 623

V.11 Provisions pour risques et charges (En DT)

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 2.016.682DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 1.460.988DT au 31 décembre 2019. Ce montant représente une estimation des divers risques encourus par les sociétés du Groupe.

V.12 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2020 à 43.299.442 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 38.483.626 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Emprunt BTKD	344 250	-
Emprunt ATTIJARI	2 793 690	386 444
Emprunt UBCI	1 167 708	1 475 000
Emprunt AB	3 422 095	1 601 506
Emprunt STB	17 549 495	13 673 698
Emprunt BNA	4 164 000	6 671 222
Emprunt BH	11 789 443	12 544 215
Encours leasing à plus d'un an	2 068 761	2 131 541
Total des emprunts	43 299 442	38 483 626

V.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2020 à 32.317.355 DT contre 18.020.875 DT au 31 décembre 2019 et correspond à un engagement de remboursement de dettes envers l'état.

V.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 38.319.175DT contre 36.951.938 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Fournisseurs d'exploitation	38 057 163	36 576 323
Fournisseurs d'immobilisation	210 080	356 459
Fournisseurs - factures non parvenues	51 932	19 156
Total des fournisseurs	38 319 175	36 951 938

V.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 27.826.896 DT contre 24.821.764DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Dettes dues au personnel	1 038 017	1 560 234
Dettes sociales et fiscales	17 252 200	18 058 269
Créditeurs divers	2 047 943	580 301
Obligations cautionnées	2 619 558	1 698 427
Charges à payer	3 503 763	2 924 533
Clients, avances et acomptes	1 298 758	-
Produit constaté d'avance	66 657	-
Total des autres passifs courants	27 826 896	24 821 764

V.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2020 à 124.674.538 DT contre 105.786.453DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	21 040 143	14 314 558
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	706 996	901 193
Intérêts courus	774 493	505 851
Charge à payer échelle d'intérêt	445 818	804 771
Préfinancement export	5 032 305	4 514 388
Préfinancement stock	16 484 280	12 780 000
Billets de trésorerie	2 500 000	-
Mobilisation de créances	442 619	222 295
Crédits de financement	31 334 979	27 367 718
Effets escomptés non échus	45 912 904	44 375 679
Total des autres passifs financiers	124 674 538	105 786 453

V.17 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 37.000.904DT contre 41.290.268 DT au 31 décembre 2019 et correspondent à des découverts bancaires.

VI. Notes relatives à l'état de résultat

VI.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2020 à 126.052.403 DT contre 145.411.820DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Ventes locales	119 029 260	129 599 203
Ventes à l'exportation et en suspension	6 066 390	12 850 567
Ventes électricité	956 753	2 962 050
Total revenus	126 052 403	145 411 820

VI.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2020 à 1.204.078 DT contre 1.082.655 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Produits des loyers centre Pyramides	632 483	726 410
Subventions d'exploitation	296 034	87 758
Résorption des subventions d'investissements	177 361	176 876
Autres produits d'exploitation	98 200	91 611
Total des autres produits d'exploitation	1 204 078	1 082 655

VI.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 2.135.492 DT au 31 décembre 2020 contre une variation positive de 6.940.075 DT au 31 décembre 2019.

VI.4 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se sont élevés au 31 décembre 2020 à 68.145.003 DT contre 81.902.503DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Achats consommés de marchandises et de M.P	42 774 280	49 936 686
Consommations énergétiques	12 506 383	13 948 386
Achats non stockés	7 648 222	14 013 135
Achats consommés de PSF	3 911 218	3 854 747
Achats sous-traitance	1 304 900	149 549
Total des achats consommés	68 145 003	81 902 503

VI.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2020 à 23.810.192DT contre 25.074.675DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Appointements et salaires	19 894 918	21 100 566
Charges sociales et autres	3 915 274	3 974 109
Total des charges de personnel	23 810 192	25 074 675

VI.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2020 à 15.759.635DT contre 12.069.458DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.19
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 225 841	8 703 521
Résorption des frais préliminaires	1 577 234	1 637 017
Dotations aux provisions	5 988 485	3 096 161
Reprise sur provisions	<2 031 925>	<1 367 241>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	15 759 635	12 069 458

VI.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2020 à 10.520.187 DT contre 12.078.802 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.19
Loyers et charges locatives	923 009	766 215
Assurances	858 093	777 828
Entretiens et réparations	1 255 595	1 322 860
Honoraires	2 553 815	3 190 971
Publicité et propagande	698 998	1 003 011
Frais postaux et de télécommunication	150 528	151 210
Autres services extérieurs	561 315	1 003 526
Frais de transport sur ventes	1 058 006	1 013 015
Voyages et déplacements	214 905	593 097
Missions et réceptions	654 251	775 805
Dons et subventions	279 255	335 812
Services bancaires et financiers	1 190 520	1 302 077
Impôts et taxes	853 000	1 116 826
Commissions sur ventes	45 409	113 199
Jetons de présence	486 250	-
Transferts de charges	<1 262 762>	<1 386 650>
Total des autres charges d'exploitation	10 520 187	12 078 802

VI.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2020 à 23.101.034 DT contre 21.869.389 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.19
Intérêts bancaires et leasing	21 813 725	19 892 174
Escomptes accordés	441 324	323 508
Intérêt sur prorogation clients	<198 531>	<179 961>
Actualisation des titres de placements	<129 627>	<543 389>
Différences de change nettes	1 174 143	2 377 057
Total des charges financières nettes	23 101 034	21 869 389

VI.9 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2020 à 471.377 DT et proviennent principalement des plus-values sur cessions des immobilisations.

VI.10 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2020 à 846.616 DT et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

Le chiffre d'affaires et les achats (hors taxes) réalisés avec les parties liées en 2020 se détaillent comme suit :

En DT	Ventes	Achats
SANIMED	407 660	509025
AGRIMED	384 371	-
AB Corporation	248 846	-
AB Promotion Immobilière	-	-
SOMOSAN	-	-
SANIMEUBLE	166 560	404952
Total	1 207 437	913 977

VII.2 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 3.341.409 DT dont 311.393 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2020 s'élèvent à 281.839 DT hors taxes.

-SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2020.

- En date du 31 mars 2019, SOTEMAILa transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au31 décembre 2020 s'élève à 2.068.229 DT dont 192.742 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2020 s'élèvent à 174.450DT hors taxes.

-SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2020 à la société SOTEMAIL pour un montant de 364.725 DT. Ce montant représente l'échéance dû en 2020 au titre de la dette échue et non réglée par la société AB Corporation.

-Une convention de prestation de services a été conclue en janvier 2019 entre la société « SOMOCER Négoce » et la société « AB Corporation » et qui porte sur des opérations d'études et assistance en management administratif, juridique, financier et commercial. Les honoraires facturés par la société AB Corporation à la société SOMOCER Négoce s'élèvent à 975.007DT hors TVA au terme de l'exercice 2020.

- La société « SOMOCER NEGOCE SARL » a émis une note de débit à la société « SANIMED SA » pour un montant de 25.000 DT relative à des frais d'assistance commerciale.

- La charge locative constatée chez SOMOCER Négoce en 2020 au titre du contrat de location d'un local de stockage à Sfax conclu avec ABC Gros s'élève à 57.339 DT Hors TVA.

- Courant 2019, la société SMC a souscrit à deux billets de trésorerie émis par la société « AB Corporation » pour un montant total de 1.900.000 DT qui se détaillent comme suit :

- Le premier dont le montant s'élève à 1.000.000 DT est émis pour une période de 5 mois, commençant le 02 décembre 2019 avec une date d'échéance au 02 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 6.154 DT.
- Le deuxième dont le montant s'élève à 900.000 DT est émis pour une période de 5 mois, commençant le 25 décembre 2019 avec une date d'échéance au 23 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 17.654 DT.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursés jusqu'à la date du 31 décembre 2020.

- Une convention d'assistance a été conclue entre la société ABC et AB corporation en date du 1er juillet 2010. Ladite convention consiste en l'assistance faite à la société ABC dans les domaines suivants :

- Secrétariat juridique et contentieux ;
- Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
- Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
- Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
- Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT hors taxes, en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge s'élèvent en 2020 à 160.819 DT hors taxes.

- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;

VIII. Engagement donnés relatifs aux emprunts

▪ Société SOMOCER

1- Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre</i>
--------------------------------	-------------------------------------	----------------------	------------------------------------

	DT)		2020
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 600 000
	34 157 000		45 731 488
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
CMT AMEN BANK 2500	2 500 000	AB	1 236 950
	6 750 000		7 013 808
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 8000	8 000 000	BNA	5 000 000
	21 240 000		19 520 091
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	1 832 196
	5 020 000		1 832 196
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	2 490 000		1 526 462
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	7 502 906
	5 700 000		7 502 906
CMT 1600	-	UBCI	1 250 963
	-		1 250 963
Total général	75 357 000		84 377 914

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2020
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 600 000

	34 157 000		45 731 488
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
CMT 2500	2 500 000	AB	1 236 950
	2 500 000		7 013 808
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 8000	8 000 000		5 000 000
	21 240 000		19 520 091
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	1 832 196
	5 020 000		1 832 196
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	2 490 000		1 526 462
CMT 1600	0	UBCI	1 250 963
	0		1 250 963
Total général	65 407 000		76 875 008

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2020
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
CMT STB 5200	5 200 000	STB	2 600 000
	34 157 000		45 731 488
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
CMT 2500	2 500 000	AB	1 236 950
	6 750 000		7 013 808
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 8000	8 000 000		5 000 000
	21 240 000		19 520 091
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	1 832 196
	5 020 000		1 832 196
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462

	2 790 000		1 526 462
CMT 1600	-	UBCI	1 250 963
	-		1 250 963
Total général	69 957 000		76 875 008

4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2020
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
	28 957 000		43 131 488
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	42 934 346
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	2 282 541
	21 780 000		53 566 887
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	14 305 802
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	71 417
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
CMT 1000	1 000 000	BNA	71 436
	13 240 000		14 520 091
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	1 526 462
	2 490 000		1 526 462
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858
	4 250 000		5 776 858
Total général	70 717 000		118 521 786

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100.

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	Solde au 31 décembre 2020
Crédits de gestion	25 850 000	STB	42 934 346
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	64 285
CMT STB 220	220 000	STB	15 714
CMT STB 232	232 000	STB	16 571
CMT STB 880	880 000	STB	62 857
CMT STB 356	356 000	STB	25 429
CMT STB 172	172 000	STB	12 286
	28 957 000		43 131 488
Crédit de gestion	4 250 000	AB	5 776 858

<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 950</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>7 013 808</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
	<i>13 240 000</i>		<i>14 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>CMT 1600</i>	<i>-</i>	<i>UBCI</i>	<i>1 250 963</i>
	<i>-</i>		<i>1 250 963</i>
<i>Total général</i>	<i>56 457 000</i>		<i>69 275 008</i>

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100.

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2020</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>25 850 000</i>	<i>STB</i>	<i>42 934 346</i>
<i>CMT STB 347</i>	<i>347 000</i>	<i>STB</i>	<i>-</i>
<i>CMT STB 900</i>	<i>900 000</i>	<i>STB</i>	<i>64 285</i>
<i>CMT STB 220</i>	<i>220 000</i>	<i>STB</i>	<i>15 714</i>
<i>CMT STB 232</i>	<i>232 000</i>	<i>STB</i>	<i>16 571</i>
<i>CMT STB 880</i>	<i>880 000</i>	<i>STB</i>	<i>62 857</i>
<i>CMT STB 356</i>	<i>356 000</i>	<i>STB</i>	<i>25 429</i>
<i>CMT STB 172</i>	<i>172 000</i>	<i>STB</i>	<i>12 286</i>
	<i>28 957 000</i>		<i>43 131 488</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>4 250 000</i>	<i>AB</i>	<i>5 776 858</i>
<i>CMT 2500</i>	<i>2 500 000</i>	<i>AB</i>	<i>1 236 951</i>
	<i>6 750 000</i>		<i>7 013 809</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>7 700 000</i>	<i>BNA</i>	<i>14 305 802</i>
<i>CMT 1540</i>	<i>1 540 000</i>	<i>BNA</i>	<i>-</i>
<i>CMT 2000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 417</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
<i>CMT 1000</i>	<i>1 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>71 436</i>
	<i>13 240 000</i>		<i>14 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>Total général</i>	<i>56 457 000</i>		<i>68 024 046</i>

7- Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2020</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	2 600 000
	34 157 000		45 731 488
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 8000</i>	8 000 000	BNA	5 000 000
	21 240 000		19 520 091
<i>Crédits de gestion</i>	10 960 000	BH KARKER	49 172 336
<i>CMT 8350</i>	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
<i>CMT 2470</i>	2 470 000	BH KARKER	2 282 544
	21 780 000		59 804 880
Total général	77 177 000		125 056 459

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2020</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	42 934 346
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	64 285
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	15 714
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	16 571
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	62 857
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	25 429
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	12 286
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	2 600 000
	34 157 000		45 731 488
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	5 776 858
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 236 951
	6 750 000		7 013 809
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	14 305 802
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	71 417
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	71 436

<i>CMT 8000</i>	<i>8 000 000</i>	<i>BNA</i>	<i>5 000 000</i>
	<i>21 240 000</i>		<i>19 520 091</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>5 020 000</i>	<i>UIB</i>	<i>1 832 196</i>
	<i>5 020 000</i>		<i>1 832 196</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>2 490 000</i>	<i>BIAT</i>	<i>1 526 462</i>
	<i>2 490 000</i>		<i>1 526 462</i>
<i>Crédits de gestion</i>	<i>10 960 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>49 172 336</i>
<i>CMT 8350</i>	<i>8 350 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>8 350 000</i>
<i>CMT 2470</i>	<i>2 470 000</i>	<i>BH KARKER</i>	<i>2 282 544</i>
	<i>21 780 000</i>		<i>59 804 880</i>
<i>Total général</i>	<i>91 437 000</i>		<i>135 428 926</i>

▪ **Société ABC**

Banque	Montant du crédit (En DT)	Type de l'engagement donné
<i>AMEN BANK</i>	<i>2 500 000</i>	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghuan (Titre foncier n° 80362)
<i>BIAT</i>	<i>1 150 000</i>	
<i>STB</i>	<i>2 700 000</i>	
<i>BTK</i>	<i>1 650 000</i>	
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>1 250 000</i>	
<i>AMEN BANK</i>	<i>2 785 000</i>	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghuan (inscrits au registre de commerce sous le n°B121281996)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>900 000</i>	
<i>BIAT</i>	<i>300 000</i>	
<i>AMEN BANK</i>	<i>701 466</i>	Cession créance professionnelle

▪ **Société SOTEMAIL**

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement et autres garanties	602 226	STEG	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour lasociété tunisienne d'electricité et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles			
- Hypothèques			
	Montant		
- Nantissements	1,45 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	0,8 MD	ATTIJARI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,742 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce

	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,54 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,7 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,35 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	7,3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,05 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,5 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,45 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,4 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,3 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,75 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	14,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,8 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,855 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,4 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures	12,3 MD		

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
De La Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») et de ses filiales («Groupe SOMOCER»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 69.149.625 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice qui s'élève à 17.350.300 DT. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 1^{er} juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

Sur la base de notre audit des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020, les réserves suivantes ont été soulevées :

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :
 - SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.184 mille DT sur cette société. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2018, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés. Ceci devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements financiers du Groupe dans la société SOMOSAN d'une part, et si la décision d'exclusion de ladite société du périmètre de consolidation est fondée.

- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING, TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC (« LTD KIT ») et Media plus pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT), 99% (d'un montant de 214 mille DT totalement provisionné) et 75% (d'un montant de 75 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2020. Par ailleurs, une participation de 23 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société).

Le management de la société estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2020, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2020 a révélé l'existence des points suivants :

- La société « SOTEMAIL » détient des créances douteuses pour un montant de 1.376 mille DT dont principalement, une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an et une créance sur le client algérien pour 344 mille DT datant de 2016.
- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC»), filiale du Groupe, détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 2.246.146 DT dont 1.345.496 DT font l'objet d'actions en justice en cours.
- La société «SOMOCER NEGOCE SARL», filiale du Groupe, détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 1.603mille DT. Le recouvrement de ces créances est tributaire de paramètres externes qui les rendent incertaines.

Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

3. L'examen de la provision sur stock à la date de clôture de l'exercice 2020 de la société ABC nous a permis de constater l'existence d'un stock dormant pour un montant 673.143 DT nécessitant ainsi un complément de provision de l'ordre de 426.519 DT à constater dans les comptes du groupe.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du

présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date et dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée COVID-19 et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 114.235 mille DT et provisionnées à hauteur de 16.570 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, les sociétés du Groupe déterminent à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 92.819 mille DT et provisionnés à hauteur de 2.053 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.4 aux états financiers consolidés, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si elle est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

- Nous attirons votre attention sur le fait que la société ABC a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi, en matière d'impôts, droits et taxes, portant sur l'exercice 2015,2016, 2017 et 2018 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 303.257 DT. La société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal avec des éléments fort défendables. Elle a constitué, à ce titre, une provision pour un montant de 102.621 DT permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.
- Nous attirons votre attention sur la note IV de l'annexe des états financiers consolidés qui décrit de façon appropriée les incidences de la crise COVID-19 sur les activités et les comptes du groupe de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée par ces éléments.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent

raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 14 juin 2021

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA